Les contreparties aux 40 heures n'ont supplémentaires au CHSTC pour

PAR PASCALE BRAUN, À METZ

Aide au développement - Midi-Pyrénées

12/2/18

Vegeplast s'apprête à industrialiser ses bioplastiques et agromatériaux

La start-up spécialisée dans les agromatériaux et bioplastiques construit sa première usine à Tarbes.

À TOULOUSE

Il lui aura fallu cinq ans pour être au point dans ses techniques de production et pouvoir passer à l'industrialisation. D'ici au 1er juillet, les cinq ingénieurs de Vegeplast devraient quitter la pépinière de Théogone à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) pour s'installer dans leurs premiers locaux à Tarbes, une usine de 1.200 m². Lancée en 2007, l'opération a été possible grâce un nouvel actionnaire. *« Le capital-risqueur Unigrains nous connaissait déjà pour avoir siégé dans des jurys de concours où nous avions été primés,* explique Vincent Pluquet, président et fondateur de Vegeplast. *En prenant 18 % du capital, il nous a permis de lancer la construction de ce bâtiment afin de pouvoir produire à plus grande échelle. »*

Issue des travaux de recherches menés dans la coopérative agricole Vivadour, en partenariat avec le laboratoire de recherche Catar, la société a été créée en janvier 2003. Sa mission : commercialiser un nouveau matériau composite. Sorte de bioplastique constitué de maïs et d'autres végétaux, il possède des caractéristiques proches de celles du plastique issu du pétrole, se montre facile à modeler et résistant... Mais totalement biodégradable.

EMBALLAGES ALIMENTAIRES

Avec cet agromatériau baptisé Vegemat, la société a déjà mis différentes pièces sur le marché, comme des agrafes de vignes ou des liens pour les horticulteurs. Avec des prix supérieurs d'environ 20 % à ceux des plastiques classiques, les pièces thermoformées possèdent l'avantage de ne pas nécessiter de ramassage ni de nettoyage après la récolte. Par ailleurs, le Vegemat a également séduit la Direction générale de l'aviation (DGA), qui a signé un contrat sur cinq ans pour la production de liens de parachutes. En passant en phase d'industrialisation, la PMI espère pouvoir lancer un projet qu'elle développe depuis plusieurs mois : des emballages alimentaires.

Avec un chiffre d'affaires 2007 de 490.000 euros (+ 53 % par rappport à 2006), la société espère pouvoir passer à 2 millions d'euros d'ici deux ans. La PMI a choisi Tarbes pour le soutien de la communauté de communes et la présence d'un laboratoire spécialisé dans les agroressources. Elle a aussi bénéficié du soutien du département des Hautes-Pyrénées ainsi que d'un contrat d'appui PME de la région Midi-Pyrénées (146.500 euros). Coût de la construction de l'usine et de son équipement : 1,22 million d'euros. ■

FLORENCE PINAUD

MODE D'EMPLOI DU DISPOSITIF

Les contrats d'appui PME sont proposés par la région Midi-Pyrénées sur la base d'un plan stratégique établi par l'entreprise, précisant ses besoins sur trois ans. Il offre un ensemble d'aides adaptées pour les investissements matériels, immatériels, le lancement de nouveaux produits, la création de fonctions nouvelles ou le développement international. Les entreprises doivent compter moins de 250 salariés.
La subvention est plafonnée à 300.000 euros, (hors immobilier).
Contact : Direction de l'action économique et de la recherche de la région (05.61.33.57.21/22)